





Programme de la formation

Sensibilisation aux risques naturels majeurs à la Réunion

 Classe virtuelle

 4 heures sur 2 jour(s)

 Salarié en poste, Indépendant et dirigeant, Agent de la fonction publique, Bénévole · De 3 à 15 participants

 150 € Net de taxe par participant

Description courte

Cette formation est spécialement dédiée aux risques naturels majeurs de la Réunion.

Elle permet de comprendre les risques naturels majeurs auxquels peuvent être soumis des personnes dans le cadre de leur présence sur le territoire, et les gestes à adopter en prévention et face aux évènements.

Formation conforme au décret du 14 avril et du 03 mai 2023.

Profil des participants

Toute personne travaillant dans la fonction publique (Décret du 14 avril 2023) ou dans le secteur privé (Décret du 3 mai 2023).

Prérequis

Aucun

Objectifs

- Connaître les risques naturels majeurs auxquels il/elle est soumis ;
- Mettre en oeuvre des actions préventives ;
- Se protéger face à l'aléa.

Aptitudes et compétences visées / attestées

- Les principaux risques naturels majeurs ;
- Les gestes de prévention et de protection face aux aléas

Contenu

- Le contexte des risques
 - Le territoire
 - Le risque majeur
 - Prévisibilité et alerte

- Les aléas primaires
 - L'eau - Inondations
 - Le vent - Ouragans
 - La terre - Séismes
 - Le feu - Volcans
- Les aléas secondaires
 - Les glissements de terrain
 - Les tsunamis
 - Les sargasses
 - Les épidémie/pandémie
- Agir tout au long de l'année

Pédagogie et organisation

La formation d'une durée de 4 heures se déroule à distance en 2 modules de 2 heures, avec des apprenants provenant d'une ou plusieurs entreprises du même territoire.

Positionnement et Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation à chaud des apprenants au moyen d'un QCM.

Référent handicap

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : (*mise en place de compensation...*)

Contact : Référent handicap 02 51 84 95 55 / 06 28 70 45 28 / nadiahadjeri@cadresenmission.com

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Formation à distance entièrement accessible aux personnes PMR.

Pas de compensation prévue en distanciel pour les personnes présentant des troubles auditifs ou visuels. Les personnes déjà équipés de matériel adaptés pourront participer à la formation.

Intervenant

Jérôme LOISEAU intervient dans des entreprises privées et public pour la la sensibilisation aux risques naturels majeurs depuis plus de 20 ans. Il est titulaire d'un DESS en Résilience, Risques et Catastrophes de l'UQAM (Montréal) et d'une maîtrise de Géographie de l'université des Antilles et de la Guyane.